

Monsieur Gabriel NICOLAS
Commissaire enquêteur

Référence du Tribunal Administratif
Tribunal Administratif de MARSEILLE

Marseille, le 22 juin 2026.

Objet : Consultation du public relative au projet NeoCarb Log porté par la société ELYSE SPV6.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de la consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale et à la demande de permis de construire du projet « NeoCarb Log » porté par la société ELYSE SPV6 sur la commune de Fos-sur-Mer, France Chimie Méditerranée souhaite exprimer son soutien à cette initiative structurante pour le territoire industrialo-portuaire de Fos-Berre et pour le développement des filières industrielles bas-carbone.

France Chimie Méditerranée représente les entreprises de la filière Chimie implantées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Branche Chimie est pleinement engagée dans la décarbonation de ses procédés, le développement de nouvelles chaînes de valeur industrielles et le renforcement de la souveraineté énergétique et industrielle française et européenne.

Le projet NeoCarb s'inscrit pleinement dans ces ambitions. Il vise à développer à Fos-sur-Mer une filière intégrée de production de carburants de synthèse destinés aux secteurs maritime et aérien, deux activités particulièrement concernées par les objectifs européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Fondé sur l'utilisation d'hydrogène bas-carbone et de carbone recyclé issu des activités industrielles du territoire, ce projet contribue à l'émergence d'une économie circulaire du carbone et à la valorisation de ressources locales au service de la transition énergétique.

Le projet témoigne également du rôle central de la Chimie dans la transition énergétique. La production de e-méthanol et de e-kérosène mobilise des procédés de transformation de la matière, des compétences industrielles de haut niveau et des technologies innovantes associant hydrogène bas-carbone et valorisation du CO₂. À ce titre, NeoCarb participe au développement des filières industrielles stratégiques de demain et au maintien des savoir-faire industriels sur le territoire méditerranéen et national.

Au-delà de ses caractéristiques propres, le projet NeoCarb Log illustre les nouvelles conditions de la réindustrialisation française. Dans un contexte de compétition internationale particulièrement intense, l'attractivité des territoires repose désormais sur leur capacité à accueillir rapidement des projets innovants, à mobiliser les infrastructures nécessaires et à structurer des chaînes de valeur complètes autour des filières stratégiques. La souveraineté industrielle vise à réduire les dépendances critiques en développant sur notre territoire les capacités de production, de transformation et de logistique indispensables aux industries de demain. En contribuant à l'émergence d'une filière française de carburants de synthèse, NeoCarb participe pleinement à cette dynamique.

Dans cette perspective, NeoCarb Log constitue une infrastructure essentielle. La plateforme de stockage et de distribution de méthanol et de carburants d'aviation durables permettra d'assurer la logistique nécessaire au déploiement de cette nouvelle filière industrielle. Elle représente ainsi une étape indispensable à la mise en œuvre du projet NeoCarb dans son ensemble et à la création d'un écosystème industriel cohérent associant production, stockage, transport et distribution de carburants bas-carbone.

L'implantation de cette infrastructure au sein de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer présente de nombreux atouts. La façade méditerranéenne bénéficie d'infrastructures portuaires de premier plan, d'un écosystème industriel dense, de réseaux énergétiques structurants et d'un savoir-faire reconnu dans les domaines de la Chimie, de l'énergie et de la logistique. NeoCarb Log s'inscrit pleinement dans la dynamique de transformation industrielle engagée sur le bassin de Fos-Berre, qui accueille aujourd'hui plusieurs projets majeurs liés à l'hydrogène, à l'électrification des procédés industriels et à la production d'énergies bas-carbone.

Le projet présente également des retombées économiques significatives pour le territoire. Il contribuera au développement de nouvelles activités industrielles et logistiques, à la création d'emplois qualifiés, à la consolidation des flux portuaires ainsi qu'au renforcement de l'attractivité économique de la plateforme de Fos-sur-Mer. Plus largement, il participe à conforter la place du territoire comme pôle européen de référence dans les industries de la transition énergétique.

Dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer la souveraineté énergétique et industrielle européenne tout en accélérant la décarbonation de l'économie, le développement d'infrastructures permettant la production, le stockage et la distribution de nouvelles molécules bas-carbone constitue un enjeu stratégique pour la compétitivité de notre industrie. NeoCarb Log apporte une réponse concrète à ces défis en préparant les conditions de déploiement d'une filière industrielle innovante, créatrice de valeur et d'emplois.

France Chimie Méditerranée souligne enfin que le projet est instruit dans le cadre des procédures réglementaires applicables aux installations industrielles soumises à autorisation environnementale. Les études réalisées, les mesures de prévention des risques ainsi que les dispositifs de maîtrise des impacts environnementaux témoignent d'une démarche structurée visant à assurer un développement industriel compatible avec les exigences de sécurité, de protection de l'environnement et d'intégration territoriale.

Pour l'ensemble de ces raisons, France Chimie Méditerranée exprime un avis favorable au projet NeoCarb Log porté par la société ELYSE SPV6.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Stéphane BERGAMINI
Délégué Général

